

Monsieur / Madame ...

Monsieur / Madame,

Vous êtes candidat à l'élection présidentielle et vous vous proposez d'assurer la direction de notre pays pour les cinq prochaines années. Les orientations que vous déciderez et les impulsions que vous donnerez seront déterminantes pour la réussite du grand projet de réforme de l'Etat qui apparaît nécessaire à tous.

Nous souhaitons vous faire part à ce propos des préoccupations de plus en plus vives exprimées par les associations et syndicats représentant l'encadrement supérieur de l'Etat et regroupés au sein du Groupe des Associations de la Haute Fonction Publique.

Pour mieux répondre aux attentes des citoyens, garantir la cohésion sociale et le respect des lois et règlements, pour préserver l'intérêt général et défendre les intérêts de la France sur la scène internationale, les hauts fonctionnaires de l'Etat ont la conviction que notre pays a plus que jamais besoin d'une administration solide, performante et adaptée aux exigences d'ouverture, de dialogue et de transparence de son temps. Pour mener à bien les réformes nécessaires, l'Etat doit mobiliser totalement son encadrement supérieur en manifestant clairement la confiance qui est mise en lui et en lui accordant, devant l'ensemble des fonctionnaires et devant la nation tout entière, la légitimité nécessaire pour son action.

Or jusqu'à présent, à la différence de leurs homologues de la plupart des pays de l'Union européenne, les gouvernements français successifs n'ont jamais estimé utile, mis à part quelques mesures ponctuelles et sans grande portée, d'apporter à l'encadrement supérieur de l'Etat ni la considération matérielle et professionnelle susceptible de sous-tendre une motivation sans réserve ni les conditions d'un exercice efficace de son action.

Aussi, même si l'efficacité de l'Etat est pour nous l'objectif primordial, nous ne pouvons éviter d'évoquer d'abord ces aspects de notre situation.

Considération matérielle : les rémunérations des hauts fonctionnaires français sont maintenant en complet décalage avec celles auxquelles ils peuvent prétendre en poursuivant une carrière dans le secteur privé ; pour des fonctions comparables, l'écart moyen se situe aujourd'hui entre trois et quatre au bout de quelques années seulement dans le privé. Ce n'était pas le cas il y a encore 10 ans ; le marché des cadres supérieurs a profondément évolué et l'Etat ne s'y est pas adapté. Cela se traduit par des départs de la haute administration de plus en plus nombreux et précoces, par une tendance à la démobilisation des hauts fonctionnaires en place et, phénomène plus récent mais encore plus symptomatique, par un nombre croissant de jeunes gens et de jeunes femmes qui devraient être les forces vives de l'Etat mais qui font désormais le choix délibéré de ne pas entrer à son service ou de n'y faire qu'un très rapide passage. Ils hésitent encore moins lorsqu'ils prennent conscience de la considérable perte que subissent les hauts fonctionnaires à leur départ en retraite, avec un pouvoir d'achat divisé par deux ou plus du fait de la non prise en compte des primes.

Pour tenir compte de cette tendance, le gouvernement britannique, soucieux de conserver des hauts fonctionnaires de qualité, vient de décider une nouvelle revalorisation de leurs rémunérations ; celles-ci dépassaient déjà notablement celles de leurs homologues français et leur sont maintenant de deux à trois fois supérieures.

Considération professionnelle : alors que pour les entreprises la ressource humaine que constituent les cadres de haut niveau est considérée comme un facteur essentiel de performance et fait l'objet d'une attention extrême, l'Etat ne lui porte aucune considération. La gestion de cette ressource reste administrative : elle est souvent faite au jour le jour ; elle est cloisonnée, insuffisamment personnalisée et manque de vision stratégique. Il s'ensuit un gaspillage d'intelligence et d'énergie qui conduit inévitablement à décourager même les plus motivés. Il convient d'en finir avec cette situation en mettant en place des outils de gestion spécifiques pour la ressource dirigeante, animés et coordonnés par un organe commun chargé de veiller à la cohérence, à l'ouverture et à la souplesse du dispositif.

Il convient aussi de renoncer à des pratiques de gestion sclérosantes, souvent issues d'une application progressivement figée des règles statutaires, qui conduisent à des rigidités nuisibles au bon fonctionnement de l'Etat.

Une gestion plus dynamique et plus motivante sera aussi plus exigeante. Les hauts fonctionnaires en conviennent et sont prêts à relever les défis qui en résulteront pour eux-mêmes, notamment en s'engageant dans la voie d'une contractualisation plus généralisée de leurs missions.

C'est surtout la performance de l'Etat et la compétitivité économique et sociale du pays qui sont en jeu. Atteindre des objectifs ambitieux en la matière passe par de profondes évolutions dans les méthodes et dans l'organisation : refonte des modes d'intervention, redéploiement des missions et des moyens, passage d'une culture de moyens à une culture d'objectifs et de résultats, mise en place d'outils de suivi et d'évaluation, etc. Comment imaginer que ces réformes pourront être menées à bien dans la durée sans la mobilisation d'un encadrement supérieur dynamique, motivé et bénéficiant de l'appui du pouvoir politique ?

Nous avons eu l'occasion de rencontrer récemment certains collaborateurs de votre équipe de campagne afin de leur présenter de manière plus détaillée notre diagnostic, nos attentes et nos propositions concrètes. La situation peut être facilement améliorée par quelques mesures simples et les coûts engendrés – d'ailleurs peu élevés compte tenu des enjeux - seront largement compensés par les gains d'efficacité de l'ensemble de l'appareil d'Etat. Le document ci-joint, que nous leur avons remis, détaille ces différents points.

Nous espérons du futur Président de la République un soutien fort en direction de l'encadrement supérieur de l'Etat. La haute fonction publique sera son appui le plus solide et le plus loyal pour mener à bien le projet qu'il souhaite pour la France de demain. Encore faut-il créer les conditions optimales de son engagement professionnel. Nous souhaiterions donc très vivement connaître vos réponses à ces questions déterminantes pour l'avenir de l'Etat et du pays.

Veillez agréer, Monsieur / Madame, l'expression de notre haute considération.

Dario d'ANNUNZIO
Président de l'Association des
Ingénieurs des Ponts et Chaussées



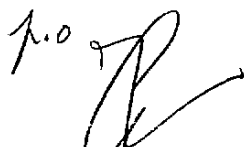
Bernard EVEN
Président du Syndicat de la
Juridiction Administrative



François GÉRARD
Président de l'Association des
Ingénieurs de la Météorologie



Marc HAMY
Secrétaire National du Syndicat
National des Ingénieurs de l'Aviation Civile



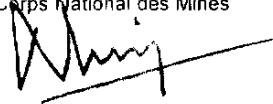
Olivier RATEAU
Président de l'Union Syndicale
des Administrateurs Civils



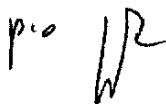
Bernard ZUBER
Président de l'Association des Magistrats
et Anciens Magistrats de la Cour des Comptes



Fabrice DAMBRINE
Président du Syndicat des
Ingénieurs du Corps National des Mines



Pascal FAURE
Président de l'Association des
Ingénieurs des Télécommunications



Jean-Philippe GRELOT
Président de l'Association
des Ingénieurs Géographes



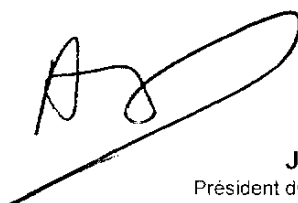
Jean LEMIERRE
Président de l'Association des
Membres et Anciens Membres de
l'Inspection Générale des Finances



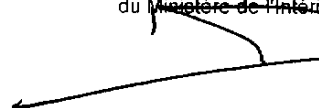
Patrice ROUSSEL
Président du Syndicat National
des Administrateurs et
des Inspecteurs Généraux de l'INSEE



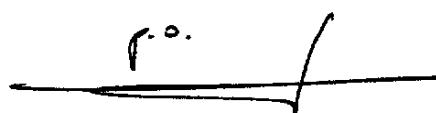
Arnaud TEYSSIER
Président de l'Association des Anciens
Elèves de l'Ecole Nationale d'Administration



Jean-Pierre DUPORT
Président de l'Association du Corps
Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires
du Ministère de l'Intérieur



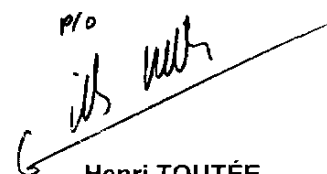
Georges-Henri FLORENTIN
Président du Syndicat National des Ingénieurs
du Génie Rural, des Eaux et des Forêts



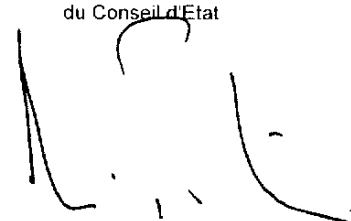
Noël GUIBERT
Président de l'Amicale du Corps
de Contrôle des Assurés



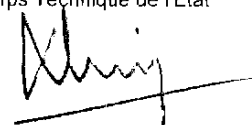
Georges RAQUIN
Président du Syndicat des
Juridictions Financières



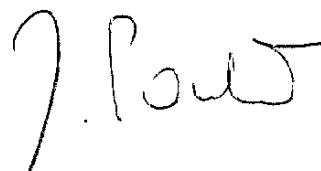
Henri TOUTÉE
Président de l'Association des
Membres et Anciens Membres
du Conseil d'Etat



Fabrice DAMBRINE
Président de la Fédération des Grands
Corps Technique de l'Etat



Jean POULIT
Président du Groupe des Associations
de la Haute Fonction Publique



DESTINATAIRES

Monsieur François BAYROU
Monsieur Olivier BESANCENOT
Madame Christine BOUTIN
Monsieur Jean-Pierre CHEVÈNEMENT
Monsieur Jacques CHIRAC
Monsieur Daniel GLUCKSTEIN
Monsieur Robert HUE
Monsieur Lionel JOSPIN
Madame Arlette LAGUILLER
Madame Corinne LEPAGE
Monsieur Jean-Marie LE PEN
Monsieur Alain MADELIN
Monsieur Noël MAMERE
Monsieur Bruno MEGRET
Monsieur Jean SAINT-JOSSE
Madame Christine TAUBIRA